

Examen radiographique

Effectué pour:

LUPU Gorduza Nadia

Adresse:

Effectué le:	12/08/2026
Nom:	QUATHAGA
Numéro de Puce:	276020000168943
Numéro UELN:	
Origine:	
Sexe:	F
Date de Naissance:	08/05/2012
Robe:	

Que un examen radiographique était effectué, pas d'examen clinique.

Examen radiographique

Pieds DP AD:	Pas d'anomalies significatives
Pieds DP AG:	Pas d'anomalies significatives
Pieds LM AD:	Pas d'anomalies significatives
Pieds LM AG:	Pas d'anomalies significatives
Boulet LM/DP AD:	Pas d'anomalies significatives
Boulet LM/DP AG:	Pas d'anomalies significatives
Boulet LM/DP PD:	Pas d'anomalies significatives
Boulet LM/DP PG:	Pas d'anomalies significatives
Jarret LM PD:	Pas d'anomalies significatives
Jarret LM PG:	Pas d'anomalies significatives
Grasset LM PD:	Pas d'anomalies significatives
Grasset LM PG:	Pas d'anomalies significatives
Jarret DP PD:	Pas d'anomalies significatives
Jarret DP PG:	Pas d'anomalies significatives
Cervicales LL	Petit fragment C5-C6
Toracales LL	Pas d'anomalies significatives
Lombaires LL	Pas d'anomalies significatives

Examen echographique

Anterieur droit lesion ancienne du flechisseur superficiel bien guerrie. Tendon un peu plus epais, sans inflammation, sans douleur.

Conclusion

Le cheval court un risque médical normal pour son age et son niveau d'activite.

Cordialement,

Conditions générales

Un examen d'achat ou de vente ne donne que mon appréciation personnelle sur l'état médical actuel (au moment de l'examen) du cheval. Associé à ceci il existe une sorte d'appréciation des risques des problèmes médicaux du cheval.

Cet examen comporte une série de limitations:

- Tout d'abord, un tel examen consiste en une action instantanée. Chaque cheval peut paraître parfaitement sain à un moment donné, et l'instant d'après présenter un problème de boiterie, un souffle cardiaque ou des problèmes respiratoires. Cette différence peut être due au hasard, à des lésions antérieures tardivement déclarées, à une maladie, ainsi qu'à un changement de logement ou d'habitat ou à un camouflage médicamenteux précédant l'examen.
- Si le client le désire, des échantillons peuvent éventuellement être prélevés afin de rechercher et détecter la présence de substances illicites.
- L'examen n'engage en rien une obligation de résultat mais tout moins en un engagement d'effort.
- Le cheval est examiné en fonction d'un donneur d'ordre ainsi que d'un but dans lequel il sera utilisé. Cet examen tout comme les normes appliquées peuvent donc varier entre donneurs d'ordre et chevaux. Ce rapport n'est donc uniquement d'application que pour le donneur d'ordre dont le nom est mentionné sur le document.
- Le donneur d'ordre déclare être d'accord avec la taille de l'examen, et se rend compte qu'il s'agit d'un compromis entre limiter les risques et le prix pour l'examen. Dans le cas par exemple ou une endoscopie ou des radios supplémentaires sont souhaitées, il est possible d'en convenir au préalable ou pendant l'examen.
- Les normes appliquées pour les examens radiographiques peuvent être différentes de celles appliquées par d'autres collègues ou universités.
- Ne seront mentionnées dans mon rapport que les résultats qui me paraissent importants. Les anomalies qui ne me semblent pas importantes ne seront donc pas signalées comme par exemple des fragments en dessous de l'os naviculaire (avec ou sans anse dans le naviculaire même), ossification du cartilage du pied, etc...
- L'examen n'a en aucun cas pour but de juger des capacités techniques du cheval pour le propriétaire, ni de déterminer la valeur de ce dernier.
- Il n'est pas toujours possible de clairement démontrer qu'un cheval a subi un traitement ou une opération antérieure. Comme par exemple des infiltrations répétitives d'une articulation, neurectomies, ou opérations de coliques. Dès lors il s'agit de la pleine responsabilité de l'acheteur de bien se renseigner et de se couvrir chez le vendeur.
- Il s'agit également de l'entière responsabilité de l'acheteur de se couvrir vis-à-vis du vendeur en ce qui concerne les troubles du comportement (ou tics) éventuels du cheval comme par exemple le tic à l'appui, le tic de l'ours ou le tic à l'air.
- L'acheteur doit également être conscient que certaines affections sont saisonnières et peuvent ne pas être présentes au moment de l'examen (ex : mue d'été, headshaking, ...). Dans ce cas-ci également il s'agit de bien se renseigner chez le vendeur.
- Si l'acheteur veut assurer son cheval, il devra attendre l'accord de l'assurance avant d'effectuer l'achat. Une inspection effectuée par moi-même n'est pas automatiquement une inspection réalisée par une société d'assurance. Ils peuvent appliquer d'autres normes.
- Aucun avis ne peut être donné quant aux qualités d'étalon, les normes étant parfois tellement différentes entre les stud-books.
- Il est également de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir les papiers de propriété donc également le document de mutation.
- En cas de conflit entre ce texte francophone et le texte néerlandophone, que le texte néerlandophone est valable.